



Société Ontarienne de déploiement des solutions pour l'action Contre le Changement Climatique

Rapport annuel

Pour l'exercice financier 2017-2018

Novembre 2018

Table des matières

Message du président du conseil d'administration et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le premier rapport annuel de la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique (la Société) pour la période se terminant le 31 mars 2018.

Au cours de la période visée par le présent rapport, le conseil d'administration, le personnel de la Société et les fonctionnaires du Ministère ont travaillé à la constitution de la Société, au lancement des programmes inauguraux, à l'élaboration de nouveaux programmes, et surtout, à l'établissement de modes de service à la clientèle visant à permettre à la population ontarienne de participer plus facilement aux programmes de la Société. En tout, la Société a lancé onze programmes dans les secteurs résidentiel, commercial, manufacturier et agricole. Les modèles de programmes de la Société misent sur la participation et les investissements du secteur privé mettant à contribution le leadership dont fait preuve la communauté des entrepreneurs.

Le conseil d'administration a contribué activement à la mise sur pied de la Société et s'est concentré sur la création d'un organisme durable qui allait remplacer les remises et les subventions par d'autres formes d'aide financière, et transformer le marché. Le marché cible de la Société était complexe et vaste, mais un équilibre a été atteint dans les programmes initiaux, alors que les participants cofinançaient la réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans leurs demeures.

Le conseil d'administration se réjouit de sa contribution à la gestion prudente et responsable de la Société. Nous encourageons les efforts soutenus pour relever le défi du changement climatique par de nouvelles stratégies corroboratives, efficaces et équilibrées.

La lutte contre les changements climatiques continuera d'être exceptionnellement propice à l'innovation et aux solutions axées sur le marché. L'objectif ultime est d'assurer une économie prospère et résiliente, tout en travaillant ensemble à réduire les risques associés aux changements climatiques.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Sandhu', written over a horizontal line.

Parminder Sandhu

Président du conseil d'administration et chef de la direction

Notre société

En février 2017, la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique (la Société) a été constituée par l'entremise du Règlement de l'Ontario 46/17 (Règl. de l'Ont. 46/17) en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*. La Société était une nouvelle entité provinciale sans but lucratif administrée par un conseil d'administration et relevant du ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario (le Ministre), maintenant appelé ministre de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs. Le règlement établit le mandat, la structure de gouvernance, les objectifs, les activités et les programmes de la Société.

La Société a été constituée afin d'offrir à la population ontarienne un guichet unique pour investir dans des mesures éprouvées d'atténuation des changements climatiques, et ainsi, de s'attaquer aux obstacles du marché dans le secteur **bâtiments** et celui des biens. Le modèle opérationnel complètement évolué de la Société visait à passer à une entité durable en s'inspirant des pratiques exemplaires de « banques vertes » de l'industrie.

Protocole d'entente et lettre de mandat

Le 26 octobre 2017, conformément au Règl. de l'Ont. 46/17, la Société a conclu avec le Ministre un protocole d'entente qui donnait une autre orientation stratégique, comprenant ce qui suit :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par le déploiement de solutions à très faible émission de carbone, en mettant l'accent, là où il y a lieu, sur le changement de combustible, le stockage de l'énergie, les énergies renouvelables et les importantes améliorations du rendement éco-énergétique, en particulier dans les maisons, les petites et moyennes entreprises et l'industrie;
- répondre aux besoins particuliers des ménages à faible revenu;
- viser à atteindre l'objectif de transformation du marché.

De plus, le Ministre a fait parvenir à la Société une lettre de mandat énonçant les attentes pour l'exercice financier 2018-2019, y compris les mesures prioritaires et le rendement attendu de la Société. La lettre avait comme objectif de contribuer au premier cycle de planification annuelle de la Société pour 2018-2019 et comprenait les priorités suivantes :

1. poursuivre l'établissement de politiques de saine gouvernance;
2. sensibiliser le public aux occasions de réduire la pollution causée par les gaz à effet de serre;
3. progresser dans la mise en oeuvre de nouveaux programmes de transformation;
4. continuer d'intéresser les parties prenantes;
5. assurer la responsabilisation et la prévoyance financière.

La Société est assujettie aux directives du Ministre et le protocole d'entente prescrit un examen de la Société, qui peut consister à revoir les mandats, les pouvoirs, la structure de gouvernance ou les activités.

Conseil d'administration

En juin 2017, le gouvernement a procédé à la nomination du premier conseil d'administration de la Société (le Conseil), qui était chargé d'établir l'orientation stratégique et le plan d'activités initial de la Société.

Les huit membres du Conseil ont apporté à la Société un ensemble diversifié de compétences et d'expertises, notamment dans les domaines suivants :

- finances, gouvernance, risques et communications;
- développement durable et technologies servant à réduire les émissions de gaz à effet de serre;

- marketing auprès des consommateurs et réponse aux besoins des communautés à faible revenu;
- compréhension des communautés autochtones et expérience de travail auprès de ces dernières.

Le détail de l'expérience et de la durée du mandat de chaque membre du Conseil figure à l'annexe III. La réunion inaugurale du Conseil s'est tenue en juin 2017 et les réunions subséquentes ont eu lieu chaque mois ou plus fréquemment, selon les besoins. Le Conseil s'est surtout concentré sur les activités suivantes :

- mettre sur pied cinq comités pour superviser l'élaboration des politiques et établir les objectifs stratégiques. Les renseignements détaillés sur les comités du Conseil et leurs responsabilités figurent à l'annexe III;
- établir les structures de gouvernance, dont un plan de gestion des risques, une politique d'approvisionnement et la délégation des pouvoirs financiers;
- recevoir des présentations sur la transition de la part du Ministère et d'autres sur la conception des programmes de la part des bénéficiaires de paiements de transfert;
- devenir pleinement opérationnel, c'est-à-dire avoir effectué notamment l'ouverture de comptes bancaires, la souscription de polices d'assurance, l'acquisition d'espaces de bureaux et la mise en place de ressources informatiques;
- réduire les risques liés aux concepts des programmes proposés par le Ministère avant l'embauche du personnel de la Société, afin de limiter au minimum les risques opérationnels sur le marché;
- approuver les concepts des programmes, les plans de mise en oeuvre des programmes et les plans de communication;
- diriger l'élaboration du plan stratégique, du plan d'activités triennal et du plan de mobilisation des parties prenantes de la Société;
- diriger le processus de recrutement du chef de la direction;
- élaborer et mettre en oeuvre un plan de ressources humaines qui cadre avec les objectifs stratégiques et le modèle opérationnel de la Société;
- mettre sur pied la structure organisationnelle de la Société et lancer le processus de recrutement du personnel;
- demander au président du Conseil d'assumer les fonctions de chef de la direction par intérim;
- orienter les modifications aux programmes de manière à les harmoniser avec les principes clés des programmes.

Modèle opérationnel

Les concepts de l'ensemble initial de programmes ont été élaborés par le Ministère. Comme la Société n'était pas encore indépendante sur le plan opérationnel, le Ministère a conclu, en consultation avec le Conseil et au nom de la Société, des ententes de paiements de transfert avec d'autres entités ayant l'expérience nécessaire dans la conception, l'élaboration et la réalisation de programmes destinés aux consommateurs et aux entreprises. Cette approche a facilité la mise en oeuvre immédiate des programmes, tout en permettant au Conseil de continuer à mettre sur pied l'organisme.

Tous les achats de la Société ont été effectués par le Ministère, en consultation avec le Conseil. Des ententes de marché ont été attribuées à la Société en avril 2018, lorsqu'elle a atteint son indépendance opérationnelle. En collaboration avec Infrastructure Ontario en vertu d'un protocole d'entente, la Société a également conclu une entente temporaire d'occupation de locaux à bureaux entièrement meublés.

La Société est devenue indépendante du Ministère sur le plan opérationnel à la fin du mois de mars 2018, une fois les exigences suivantes respectées :

- l'ouverture d'un compte bancaire;
- la souscription de polices d'assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants, et de responsabilité civile générale;
- l'embauche des principaux membres du personnel d'exploitation, y compris un chef de la direction, un chef des finances et un responsable des ressources humaines.

Programmes

Tous les programmes initiaux ont été conçus et lancés à la suite d'ententes de paiements de transfert conclues avec les entités suivantes :

- **Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) :** La SIERE a conçu et mis en oeuvre des programmes qui allaient améliorer l'accès des consommateurs à des mesures de conservation et de gestion de la consommation d'électricité, tout en réduisant les émissions de GES. Cette entente a permis d'exploiter les capacités existantes de la SIERE, et de mettre rapidement les programmes sur le marché. La SIERE veille actuellement à la réalisation des programmes suivants :
 - Installation Ontario-vert
 - Soutien Ontario-vert
 - Remises Ontario-vert
- **Centres d'excellence de l'Ontario (CEO) :** La Société a offert du soutien aux CEO afin de mettre sur pied le programme Ontario-vert pour les industries. Ce programme a répondu à la demande croissante de soutien de la part de l'industrie pour la réalisation de projets procurant à la fois des avantages environnementaux et économiques, en offrant des incitatifs encore plus importants qui tenaient compte des besoins associés à de grands projets ayant le potentiel de réduire davantage les émissions de GES. En plus du programme Ontario-vert pour les industries, les CEO ont collaboré avec la Société à la mise sur pied des autres programmes suivants qui visaient les réductions chez les petites et moyennes entreprises :
 - le programme Ontario-vert pour la transformation des aliments, qui aide les fabricants d'aliments et de boissons;
 - le programme Ontario-vert pour les petites et moyennes entreprises, qui aide les entreprises des secteurs commercial et industriel à réduire leur consommation d'énergie.
- **Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) :** La Société a collaboré avec l'AASRO à la réalisation du **programme Ontario-vert pour l'agriculture**, afin d'aider les entreprises agricoles de l'Ontario qui produisent des produits agricoles dans des bâtiments permanents climatisés (p. ex., porcheries, poulaillers ou serres) ou qui utilisent des séchoirs à grains à améliorer leur efficacité énergétique, et ainsi, à réduire les émissions de GES.
- **Société de services de logement :** La Société a travaillé avec la Société de services de logement à mettre sur pied un programme qui s'attaquait à la modernisation des logements sociaux de moins de 100 unités, une lacune sur le marché. Le programme offrait des modernisations énergétiques pour améliorer les conditions de vie des locataires à faible revenu et vulnérables, et assurer la durabilité à long terme des bâtiments.
- **NAN Corporate Services (NAN) :** La Société a conclu une entente de paiement de transfert avec la NAN (Nishnawbe Aski Nation) pour offrir des incitatifs pour remplacer les systèmes de chauffage au bois et aux combustibles fossiles inefficaces par des systèmes de chauffage au bois modernes à haute efficacité dans les maisons, les bâtiments commerciaux et les immeubles résidentiels à logements multiples. NAN Corporate Services agissait à titre d'agent de coordination au nom de six Premières nations membres de la Nation Nishnawbe Aski (NAN).

- **Wikwemikong Development Commission** : La Société a conclu une entente de paiement de transfert avec la Wikwemikong Development Corp, pour offrir des incitatifs pour remplacer les systèmes de chauffage au bois et aux combustibles fossile inefficaces par des systèmes de chauffage au bois modernes à haute efficacité dans les maisons, les bâtiments commerciaux et les immeubles résidentiels à logements multiples.
- **Economic Development Corporation of Wawa (Wawa)** : La Société a conclu une entente de paiement de transfert avec Wawa pour offrir des incitatifs pour remplacer les systèmes de chauffage au bois et aux combustibles fossiles inefficaces par des systèmes de chauffage au bois modernes à haute efficacité dans les maisons, les bâtiments commerciaux et les immeubles résidentiels à logements multiples.
- **The Corporation of the Municipality of Sioux Lookout (Sioux Lookout)** : La Société a conclu une entente de paiement de transfert avec Sioux Lookout pour offrir des incitatifs pour remplacer les systèmes de chauffage au bois et aux combustibles fossiles inefficaces par des systèmes de chauffage au bois modernes à haute efficacité dans les maisons, les bâtiments commerciaux et les immeubles résidentiels à logements multiples.

Détail des programmes

Les programmes de la Société s’attaquent à un ensemble complexe d’obstacles auxquels font face les propriétaires de maison, les propriétaires d’immeuble, les entreprises et les industries, lorsqu’ils décident d’investir pour gérer et réduire leur consommation énergétique. Tous les programmes ont été conçus en vue de fournir des solutions qui se traduisent par des économies d’énergie récurrentes et des réductions permanentes des émissions de GES.

Réalisations des programmes au 31 mars 2018

Le tableau suivant présente l’ensemble des programmes :

Nom Situation actuelle	Description	Principaux paramètres
Programme d’installation Ontario-vert et Soutien Ontario-vert sur le marché Lancés le 30 août 2017	Bénéficiaire de l’entente de paiement de transfert : SIERE Ces programmes offraient l’installation d’un thermostat intelligent ainsi qu’une formation sur son utilisation et ses fonctions; une évaluation énergétique de haut niveau par l’installateur afin de donner aux résidents des idées pour mieux gérer leur consommation d’énergie et d’eau, réduire leurs émissions de GES et leurs frais; un rapport plus détaillé sur la consommation d’énergie à la maison; et un accès à une ligne d’assistance pour répondre à leurs questions. Ce programme était admissible à un financement fédéral par l’entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	• 140 506 inscriptions aux programmes • 52 248 visites à domicile effectuées - 42 028 rapports sur la consommation d’énergie à la maison déposés - 370 transferts au centre d’appels d’assistance technique depuis le lancement - 47 140 installations de thermostats intelligents effectuées depuis le lancement • 110 techniciens installateurs actifs au 31 mars 2018
Remises Ontario-vert sur le marché Lancé le 13 décembre 2017	Bénéficiaire de l’entente de paiement de transfert : SIERE Ce programme offrait des remises pouvant atteindre jusqu’à 75 % du coût total des améliorations éco-énergétiques admissibles. La valeur des remises tenait également compte d’un seuil maximal prédéterminé pour réduire au minimum les distorsions des prix du marché. Ce programme était admissible à un financement fédéral par l’entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	• 5 898 demandes de remise sur des technologies depuis le lancement • 1802 entrepreneurs approuvés inscrits aux programmes • 5 grands réseaux de détaillants mobilisés (Home Depot, Lowes, RONA, Costco, Home Hardware) • 11 345 demandes de remise sur les thermostats intelligents (remise de 100 \$ offerte en collaboration avec les services publics d’électricité de l’Ontario) soumises depuis le lancement du programme • 9 464 remises traitées

Nom Situation actuelle	Description	Principaux paramètres
Modernisation d'immeubles à logements sociaux multiples sur le marché Lancé le 9 février 2018	Bénéficiaire de l'entente de paiement de transfert : Société des services de logement Ce programme a assuré le financement intégral des rénovations admissibles dans les immeubles de logements sociaux de moins de 100 unités. Budget de 25 000 000 \$.	41 municipalités s'étaient inscrites au programme.
Projets pilotes de systèmes de chauffage au bois modernes en cours d'élaboration	Ententes de paiement de transfert conclues avec deux organisations autochtones et deux organisations municipales. Le programme visait à offrir des incitatifs pour remplacer les systèmes de chauffage au bois et aux combustibles fossiles inefficaces par des systèmes de chauffage au bois modernes à haute efficacité dans les maisons, les bâtiments commerciaux et les immeubles résidentiels à logements multiples. Budget de 6 752 392 \$.	Bénéficiaires d'ententes de paiement de transfert : - The Corporation of the Municipality of Sioux Lookout - Economic Development Corporation of Wawa - NAN Corporate Services - Wikwemikong Development Commission
Soutien et remises aux petites et moyennes entreprises (PME) en cours d'élaboration	Bénéficiaire de l'entente de paiement de transfert : Centres d'excellence de l'Ontario (CEO). Le programme visait à offrir des incitatifs financiers aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles obtiennent des conseils d'experts sur diverses mesures de réduction des GES et des subventions pour mettre en œuvre les mesures proposées. Budget de 40 000 000 \$. Ce programme était admissible à un financement fédéral par l'entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	1 000 entreprises distinctes ciblées
Programme Ontario-vert pour l'agriculture sur le marché Lancé le 15 février 2018	Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (AASRO) Ce programme visait à aider les agriculteurs admissibles à améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations de production, de leurs serres et de leurs séchoirs à grains climatisés, et ainsi, à réduire leurs émissions de GES. Budget de 7 250 000 \$. Ce programme était admissible à un financement fédéral par l'entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	- Nombre de demandes reçues - Nombre de projets attribués - Montant du financement accordé pour le projet - Réductions de GES réalisées après la mise en œuvre du projet

Nom Situation actuelle	Description	Principaux paramètres
Programme Ontario-vert pour la transformation des aliments sur le marché Lancé le 15 février 2018	Bénéficiaire de l'entente de paiement de transfert : CEO Ce programme a fourni des incitatifs financiers aux installations de transformation des aliments et des boissons pour qu'elles adoptent des technologies novatrices et plus propres qui permettent l'utilisation de combustibles à faible teneur en carbone, la récupération de la chaleur perdue, un meilleur équilibre de l'air et la modernisation des systèmes de réfrigération, et ainsi, la réduction des émissions de GES. Budget de 3 750 000 \$. Ce programme était admissible à un financement fédéral par l'entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	• Demandes reçues • Nombre de projets attribués • Montant du financement accordé pour le projet • Réductions de GES réalisées après la mise en œuvre du projet
Ontario-vert pour les industries sur le marché Lancé le 8 décembre 2017	Bénéficiaire de l'entente de paiement de transfert : CEO Le programme Ontario-vert pour les industries a fourni un financement de contrepartie pour la réalisation de projets permettant de réduire la pollution par les GES générée par les bâtiments et la production de biens chez les grands émetteurs et dans d'autres installations industrielles, commerciales et institutionnelles. Budget de 200 000 000 \$ Ce programme était admissible à un financement fédéral par l'entremise du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.	• Nombre de demandes reçues • Nombre de projets attribués • Montant du financement accordé pour le projet • Réductions de GES réalisées après la mise en œuvre du projet
Défi Ontariovert sur le marché Lancé le 5 mars 2018	Le programme Défi Ontario-vert était un programme de transformation du marché ayant deux objectifs : 1. solliciter des propositions et des idées issues du marché sur les obstacles et les solutions possibles pour l'avancement de technologies à faibles émissions de carbone et de projets connexes, en mettant l'accent sur le financement, l'obtention de capitaux privés et des programmes sans remise;	Les critères du programme étaient axés sur l'innovation, l'évolutivité, la capacité de transformation et l'exploitation des capitaux privés.

Nom Situation actuelle	Description	Principaux paramètres
	2. choisir des projets qui cadrent le plus stratégiquement possible avec le mandat de la Société et qui sont les plus prometteurs pour : a) déterminer les obstacles évidents à l'adoption des technologies; b) enrayer ces obstacles au moyen d'une ou de plusieurs solutions pouvant contribuer à la transformation du marché. Affectation d'un budget pouvant atteindre 300 millions de dollars sur trois ans.	

Analyse des résultats financiers

Aperçu des états financiers de 2017-2018 de la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique (SODSACC)

Depuis la date de sa création jusqu'à la fin de son premier exercice, la Société s'est efforcée d'atteindre son objectif au moyen d'ententes de subvention (ententes de paiement de transfert) avec des entités pour offrir des programmes utilisant les technologies commercialisées qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre imputables aux bâtiments ou à la production de biens. Au cours de son premier exercice, la Société a reçu un financement de 101 447 800 \$ provenant du Compte de réduction des gaz à effet de serre de la province et a fait les paiements ci- indiqués conformément aux conditions des ententes de paiement de transfert respectives.

Programme	Bénéficiaire(s)	2018 (000 \$)
Residential		
Programmes résidentiels – Installations, soutien, remises	Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité	32 594
Logement social	Société des services de logement	10 000
Systèmes de chauffage au bois moderne	Economic Development Corporation of Wawa, The Corporation of the Municipality of Sioux Lookout, Wikwemikong Development Commission, NAN Corporate Services	2 973
		45 567
Commerciaux		
Cultures couvertes	Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario	3 000
Fabrication d'aliments et boissons	Centres d'excellence de l'Ontario	2 000
Industries	Centres d'excellence de l'Ontario	30 365
Soutien aux petites et moyennes entreprises	Centres d'excellence de l'Ontario	15 000
		50 365
		95 932

Avant que la Société ne devienne une entité indépendante du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (anciennement le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique) à la mi-mars 2018, la Province avait sous sa responsabilité toutes les charges administratives et tous les coûts liés à l'acquisition de services, tels que des services de tiers pour le développement et la gestion du site Web, la gestion du centre d'appels, la conception des programmes, les communications et le marketing. Ces coûts, qui s'élèvent à environ 9,8 millions de dollars, ne sont pas inclus dans les états financiers du 31 mars 2018 de la Société.

Les dépenses supplémentaires engagées directement par la Société, une fois celle-ci opérationnelle à la mi-mars 2018, se sont limitées aux suivantes :

- salaires et avantages sociaux des employés embauchés à l'origine ou par la suite par la Société (135 000 \$);
- recherche de locaux et loyer pour bureaux récemment loués de la Société avec un permis valide du 26 mars 2018 au 30 septembre 2018 (8 000 \$);
- frais de déplacement mineurs du personnel;
- autres dépenses (2 000 \$).

Au 31 mars 2018, la Société avait un solde de trésorerie d'environ 5,5 millions de dollars pour couvrir ses charges d'exploitation pour l'exercice 2018-2019.

Après le 31 mars 2018, plusieurs événements importants ont eu des répercussions sur la situation et la viabilité financières de la Société, dont les suivants :

- La Province a conclu un accord de financement avec le gouvernement fédéral pour le financement des programmes destinés à répondre aux engagements de l'Ontario dans le cadre de l'entente de financement Canada-Ontario du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone.
- Le 3 juillet 2018, la Province a déposé le Règlement de l'Ontario 386/18 Interdiction d'effectuer des opérations relatives aux quotas d'émission et aux crédits en vertu de la *Loi de 2016 sur l'atténuation du changement climatique et une économie sobre en carbone*, qui a mis fin au programme de plafonnement et d'échange dans le cadre duquel la Société et ses initiatives sont financées. Avec l'annulation du programme de plafonnement et d'échange, l'accès de la Société au financement du gouvernement fédéral mentionné précédemment est incertain.
- Le 12 juillet 2018, la Société a reçu pour instruction du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs d'amorcer la cessation ordonnée des programmes de la Société et de préparer un plan de cessation ordonnée des activités de la Société, qui comprend la cessation progressive des programmes de subvention au déploiement de technologies sobres en carbone.

Annexe I : Conseil d'administration

Parminder Sandhu, président

Mandat : du 31 mai 2017 au 30 mai 2020

Parminder Sandhu est président-directeur général de Vistara Capital Group et d'Astera Capital Partners Inc. Il a été premier vice-président de Clearesult Canada Inc. Il compte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, avec spécialisation dans la conception et la prestation de programmes d'efficacité énergétique. Après avoir commencé sa carrière dans le secteur de l'alimentation en eau résidentielle et de la conservation d'énergie, il est passé aux secteurs commercial et institutionnel, puis au secteur industriel, touchant à tous les types de combustibles et d'énergies renouvelables. Il a planifié, conçu, mis en œuvre ou soutenu l'autorisation de programmes pour un budget total de plus de 1,5 milliard de dollars dans divers États et provinces de l'Amérique du Nord, notamment en Colombie-Britannique, en Californie, à Washington, dans l'Oregon et le Minnesota, et en Ontario. Titulaire d'un baccalauréat en génie, M. Sandhu est membre de l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques professionnels de la Colombie-Britannique.

Gabriella Kalapos, vice-présidente

Mandat : du 31 mai 2017 au 30 mai 2020

Gabriella Kalapos consacre ses efforts à motiver et à soutenir l'action des pouvoirs publics locaux depuis plus de 25 ans, pour favoriser le développement de collectivités durables par son travail à la Toronto Environment Alliance, à la campagne Des villes pour la protection du climat (Cities for Climate Protection – ICLEI), et actuellement, à titre de directrice administrative de l'organisme Clean Air Partnership. Elle vise essentiellement à encourager, à soutenir et à surveiller la mise en œuvre de mesures touchant la qualité de l'air et les changements climatiques, et à établir des partenariats qui favorisent la collaboration entre la collectivité et les différents ordres du gouvernement.

Dennis Fotinos, membre

Mandat : du 7 juin 2017 au 4 octobre 2018 (démission)

Au moment de sa nomination au Conseil, Dennis Fotinos était directeur général d'Enwave Energy Corporation pour l'Amérique du Nord. Il était responsable de la gouvernance d'entreprise ainsi que de la mise en œuvre et de la gestion de la croissance stratégique à long terme de l'entreprise. Président du Conseil de l'organisme sans but lucratif Toronto District Heating Corporation (1998-2000), il a entrepris et dirigé les activités de privatisation qui ont finalement mené à la création d'Enwave. Puis, à titre de président-directeur général d'Enwave de 2001 à 2016, il a dirigé la transformation de l'entreprise en un chef de file de l'industrie axé sur la durabilité. Dennis Fotinos est actuellement président de Noventa Energy Partners.

John Gorman, membre

Mandat : du 31 mai 2017 au 10 octobre 2018 (démission)

John Gorman est président-directeur général de l'Association des industries solaires du Canada. Avant de se joindre à l'Association, il a occupé le poste de vice-président principal, Empower Energy Solutions, une entreprise innovatrice dans l'intégration des systèmes énergétiques.

Elizabeth McDonald, membre

Mandat : du 31 mai 2017 au 17 juin 2018 (démission)

Elizabeth McDonald compte plus de 25 ans d'expérience à titre de cadre supérieur, championne de l'industrie, conseillère auprès de l'industrie et membre du conseil d'administration en matière de relations avec le gouvernement, de défense des droits, de gestion organisationnelle et de communications. Elle a également une longue feuille de route comme intermédiaire diplomatique entre l'industrie et le gouvernement. En août 2012, elle a accepté le poste de présidente-directrice générale de l'Alliance de l'Efficacité Énergétique du Canada. Elle était auparavant présidente de l'Association des industries solaires du Canada.

Michael Lio, membre

Mandat : du 7 juin 2017 au 5 octobre 2018 (démission)

Michael Lio est un expert en logement et en énergie reconnu à l'échelle nationale. Il est actuellement président de buildABILITY Corporation, une entreprise spécialisée dans la réalisation, au sein des organisations, de changements centrés sur l'environnement bâti. Il a également été président de EnerQuality Corporation, une société qui a assuré la prestation de programmes majeurs d'efficacité énergétique domiciliaire en Ontario.

Susan Lo, membre

Mandat : du 7 juin 2017 au 6 juin 2020

Susan Lo est ancienne sous-ministre adjointe et inspectrice en chef de l'eau potable pour le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Auparavant, elle a été sous-ministre adjointe à la Division de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables du ministère de l'Énergie. Susan Lo est une professionnelle aguerrie dans le domaine des politiques, de l'exploitation et des communications, et elle a fait ses preuves dans la mise sur pied et la direction d'équipes hautement performantes ainsi que dans la prestation de conseils stratégiques de qualité.

Tim Stoate, membre

Mandat : du 7 juin 2017 au 6 juin 2020

Les 38 ans de carrière de Tim Stoate dans le secteur des finances ont commencé par des opérations bancaires pour des prêteurs commerciaux de premier plan au Canada, où il a géré les portefeuilles de syndication et de prêts allant jusqu'à 60 millions de dollars. Il a conçu et mis en œuvre des programmes de surveillance et des produits spécialisés, des procédures comptables et des contrôles, ainsi que des pratiques et procédures anti-blanchiment.

Comités du Conseil, au 31 mars 2018

Comité	Description	Président	Membres	Réunions
Conseil d'administration	Le Conseil d'administration assure la direction de l'organisme en établissant ses politiques générales et en fixant ses objectifs stratégiques.	Parminder Sandhu Vice-présidente Gabriella Kalapos	Dennis Fotinos Elizabeth McDonald John Gorman Michael Lio Susan Lo Tim Stoate	Le Comité tient une réunion mensuelle d'une journée
Gouvernance	Le Comité de gouvernance fournit conseils et assistance au Conseil d'administration sur les questions liées à la gouvernance de la Société, au rôle d'intendance du Conseil concernant la gestion de la Société et au fonctionnement du Conseil afin d'aider la SODSACC à améliorer ses résultats.	Michael Lio	Dennis Fotinos Elizabeth McDonald Susan Lo Parminder Sandhu	Le Comité se réunit au besoin, et au moins chaque trimestre. Les réunions peuvent avoir lieu en personne ou par téléconférence.
Comité des finances, de l'investissement, des risques, de l'audit et de la comptabilité	Le Comité des finances, de l'investissement, des risques, de l'audit et de la comptabilité a pour mandat d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités de surveillance en matière de résultats et de rapports financiers, de contrôles internes, de gestion des risques et de conformité de la Société à la loi et à la réglementation.	Tim Stoate	Dennis Fotinos Susan Lo Parminder Sandhu	Le Comité se réunit toutes les deux semaines.
Programmes	Le Comité des programmes a pour mandat d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités de surveillance en ce qui concerne la conception, la prestation et l'évaluation des programmes, et au besoin, de faire des recommandations au Conseil aux fins d'approbation.	John Gorman	Dennis Fotinos Elizabeth McDonald Gabriella Kalapos Parminder Sandhu Tim Stoate	Le Comité se réunit au besoin, et au moins chaque trimestre. Les réunions peuvent avoir lieu en personne ou par téléconférence.
Ressource humaines	Le Comité des ressources humaines a pour mandat d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités de surveillance en ce qui concerne la planification stratégique du	Gabriella Kalapos	Michael Lio Tim Stoate Susan Lo Parminder Sandhu (invité)	Le Comité se réunit au besoin, et au moins chaque trimestre. Les réunions peuvent avoir lieu en personne

Comité	Description	Président	Membres	Réunions
	milieu de travail, les décisions relatives aux ressources humaines et à la rémunération de la haute direction, ainsi que les politiques de ressources humaines de l'organisme, et au besoin, de faire des recommandations à tout le Conseil aux fins d'approbation.			ou par téléconférence.
Mobilisation des parties prenantes et communications	Le Comité de mobilisation des parties prenantes et des communications a pour mandat d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations et de ses responsabilités de surveillance en ce qui concerne les communications et la mobilisation des parties prenantes de la Société, et au besoin, de faire des recommandations au Conseil aux fins d'approbation.	Elizabeth McDonald	Susan Lo Gabriella Kalapos John Gorman Parminder Sandhu	Le Comité se réunit au besoin, et au moins chaque trimestre. Les réunions peuvent avoir lieu en personne ou par téléconférence.

Annexe II : Principes de conception et de réalisation du programme

La Société a conçu ses programmes d'après les six principes que voici, pour en assurer l'efficacité et la pertinence sur le marché.

1. **Utilisation de données probantes** – La Société a conçu ses programmes en fonction de données empiriques historiques des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans ses secteurs cibles – bâtiments privés, entreprises et industries – afin de permettre aux citoyens et aux entreprises d'investir dans les technologies à faibles émissions de carbone.
2. **Équité** – Il était essentiel pour la Société de concevoir des programmes à la portée de tous les Ontariens et adaptés aux besoins uniques de chaque marché. Ces marchés englobaient :
 - les maisons unifamiliales et multifamiliales;
 - les logements à bon marché;
 - les communautés autochtones;
 - les entreprises commerciales et de transformation, notamment les entreprises agroalimentaires;
 - les installations industrielles.
3. **Participation des parties prenantes** : Il était essentiel d'assurer la participation des parties prenantes et des partenaires pour éclairer la conception des programmes et solliciter les commentaires sur les programmes en cours, de même qu'apporter les modifications nécessaires à leur conception et à leur réalisation.
4. **Cibles à long terme** : La Société a offert des remises et des subventions immédiates pour encourager la participation aux programmes, tout en tenant compte du fait qu'il faudrait des transformations fondamentales du marché pour atteindre les cibles à long terme de 2030 et 2050.
5. **Programmes et initiatives pilotes** : Il a été reconnu que les idées et les concepts des programmes devaient sans cesse évoluer et innover afin d'aboutir à des économies plus importantes. La Société a établi une filière d'initiatives pilotes intégrant les pensées et les idées des parties prenantes, tout en ne cessant d'explorer d'autres territoires de compétence.
6. **Création d'avantages environnementaux, économiques et sociaux** : Tous les programmes ont été conçus non seulement de façon à assurer la réduction des émissions de GES, mais aussi à fournir des avantages économiques et sociaux, notamment ce qui suit :
 - des économies sur les factures d'énergie;
 - la création d'emplois;
 - la stimulation de l'innovation;
 - l'aide aux entreprises afin de favoriser leur compétitivité.

La Société a également tenu compte d'autres considérations dans la conception de ses programmes, dont les suivantes :

- **Les cinq régions de l'Ontario** (Centre, Est, Sud-Ouest, Nord et région du grand Toronto [RGT]) diffèrent en tailles, géographies, zones climatiques, chaînes d'approvisionnement, structures économiques et rendements, la RGT représentant près de 50 % du produit intérieur brut et de l'emploi dans la province. Il est impératif d'équilibrer les programmes dans les régions très disparates de l'Ontario et de les adapter en tenant compte des perspectives économiques de chaque région.

- **Obstacles à l'adoption de technologies** – L'énergie à émission nulle répond à la majorité des besoins en électricité de l'Ontario, dont moins de 10 % sont comblés par l'industrie pétrolière. Ainsi, la majorité des émissions de GES de bâtiments résultent de la combustion de gaz naturel, utilisé principalement pour le chauffage. Il s'agit d'un défi, puisque le coût du chauffage au gaz naturel est largement inférieur à celui du chauffage à l'électricité. La Société devra surmonter cet obstacle pour faire la transition par le truchement du modèle de programme.
- La Société avait besoin d'un modèle de programme et d'un cadre de gestion **structurés et méthodiques** fondés sur des éléments probants; comportant des modèles logiques de programmes; s'appuyant sur la mesure de spécifications techniques précises et de données propres à la géographie; tenant compte des données actuelles sur les coûts des mesures; et établissant des critères de rendement en en assurant le suivi et le compte rendu.
- **Une collaboration et une intégration avec** les programmes de gestion de la demande et de conservation et de gestion de la demande étaient nécessaires. Cette collaboration et cette intégration pouvaient se présenter sous plusieurs formes, depuis la simple coordination des annonces de programmes jusqu'à la prestation de programmes conjoints.

Cadre de gestion et de mesure du rendement

La Société concevait simultanément un cadre de gestion du rendement pour tous les programmes, en tenant compte des éléments suivants :

- **pertinence** : capacité du paramètre à servir d'indicateur fiable du résultat;
- **importance relative** : importance du résultat ou du paramètre à mesurer;
- **mesurabilité** : capacité de mesurer le paramètre de façon rentable et avec précision.

Les quatre principaux critères de rendement qui auraient guidé toutes les évaluations sont présentés dans le tableau suivant :

Impact • Réductions absolues des émissions de GES • Qualité et quantité de la participation • Création ou conservation d'emplois • Développement de la chaîne d'approvisionnement sobre en carbone • Effet de levier financier du secteur privé	Service à la clientèle • Taux de satisfaction de la clientèle • Accès équitable et juste aux programmes • Réceptivité • Économies sur les factures des clients • Promotion croisée de tous les programmes offerts
Prudence • Rentabilité • Coûts de réalisation des programmes responsables • Obstacles éliminés de façon globale • Équilibre entre les résultats à court et à long terme	Réputation • Mémorisation de marque • Réduction au minimum de l'empreinte GES de la Société • Taux de recommandation net • Valorisation d'autres avantages

La Société planifiait évaluer le rendement et les résultats des programmes, et tirer profit de ses apprentissages pour améliorer sans cesse ses programmes.

Société Ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique

États financiers
March 31, 2018

Responsabilité de la direction à l'égard des rapports financiers

La direction de la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique (la « Société ») est responsable de l'intégrité et de la juste présentation des états financiers accompagnant ce rapport. Ils ont été préparés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public canadien et présentent certains montants forcément fondés sur les estimations et le jugement de la direction.

La Société maintient des systèmes de contrôle comptable internes qui fournissent une assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable, et que l'actif et le passif de l'entreprise sont adéquatement comptabilisés et que l'actif est en sécurité. Ces systèmes comprennent des politiques, des procédures et une structure organisationnelle qui assurent une délégation de pouvoir adéquate et une séparation des responsabilités.

Les états financiers ont été examinés par le Comité des finances, de l'investissement, des risques, de l'audit et de la comptabilité de la Société et approuvés par le Conseil d'administration. De plus, les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario, lequel est tenu de se prononcer sur leur conformité aux normes comptables canadiennes s'appliquant aux entités du secteur public. Le rapport du vérificateur indépendant accompagnant les états financiers détaille la portée de l'examen du vérificateur et son avis.

Au nom de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PS', written over a horizontal line.

Parminder Sandhu
Chef de la direction par interim

Toronto (Ontario)
10 août 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique
J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement appelés « états financiers »).

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Avenir de la Société

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 6 afférente aux états financiers qui précise que le gouvernement provincial procédera à la clôture progressive de la Société.

La vérificatrice générale
Bonnie Lysyk, MBA, FCPA, FCA, ECA

20 Dundas Street
West
Suite 1530
Toronto Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
tax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas
ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur
416-327-9862
ats 416-327-6123

www1.aud1toron.ca

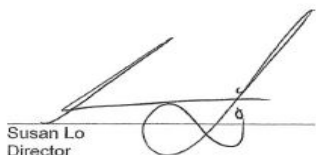
Toronto (Ontario)

Le 10 août 2018

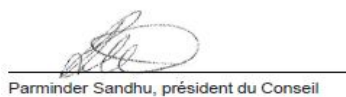
État de la situation financière

Au 31 mars 2018

Actif	2018 (en milliers de dollars)
À court terme	
Trésorerie non affectée	5 481
Intérêts à recevoir	26
Passif et actif net	2018 (en milliers de dollars)
Passif à court terme	
Comptes fournisseurs et charges à payer	110
Actif net	
Fonds non affectés	5 397
	5 507



Susan Lo
Director



Parminder Sandhu, président du Conseil

Directrice

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des résultats d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Produits	2018 (en milliers de dollars)
Province de l'Ontario	101 448
Intérêts créditeurs	26
	101 474
Dépenses	
Programme de financement au moyen de subventions pour le déploiement des technologies à faibles émissions de carbone – (note 3)	95 932
Salaires et avantages	135
Location de bâtiments et de locaux à bureaux	8
Déplacements et autres dépenses	2
	96 077
Excédent des produits par rapport aux dépenses	5 397

Voir les notes afférentes aux états financiers

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 (en milliers de dollars)
Actif net au début de l'exercice	0
Excédent des produits par rapport aux dépenses de l'exercice	5 397
Actif net à la fin de l'exercice	5 397

Voir les notes afférentes aux états financiers

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018 (en milliers de dollars)
Excédent des produits par rapport aux dépenses	5 397
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	84
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	5 481
Trésorerie au début de l'exercice	0
Trésorerie à la fin de l'exercice	5 481

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2018

1. Nature de la société

La Société ontarienne de déploiement des solutions pour l'action contre le changement climatique (la « Société ») a été créée à titre de société de la Couronne sans capital- actions le 17 février 2017. Elle est devenue opérationnelle lors de la création de son conseil d'administration en juin 2017 et a acquis son indépendance opérationnelle vis-à-vis du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (anciennement le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique) à la mi-mars 2018. Par conséquent, il n'y a eu aucune dépense durant l'exercice financier 2017. La Société a pour objet de stimuler l'expansion d'industries, d'entreprises commerciales et de commerces ontariens qui favorisent le déploiement de technologies commercialisées réduisant les émissions de GES imputables aux bâtiments et à la production de biens, notamment :

- (a) en fournissant des renseignements;
- (b) en faisant de la commercialisation;
- (c) en fournissant des services et en prenant des mesures pour que des services soient fournis;
- (d) en offrant des incitatifs, notamment aux particuliers, et en s'engageant dans des activités de financement;
- (e) en stimulant le financement par le secteur privé;
- (f) en effectuant des recherches sur les obstacles du marché qui entravent le déploiement des technologies disponibles et en prenant des mesures à l'égard de ces obstacles.

Pour atteindre son objectif, la Société peut conclure des accords avec des entités des secteurs public et privé. Elle surveille la valeur monétaire de ces accords afin de montrer l'incidence de ses investissements.

La Société doit actuellement compter sur le financement du gouvernement provincial ou fédéral pour exécuter et mener à bien ses programmes. Sa source de financement principale est le Compte de réduction des gaz à effet de serre de la Province, qui perçoit des revenus en participant au Programme de plafonnement et d'échange.

La Société est un organisme sans but lucratif et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

(a) Règles comptables de base

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, telles qu'elles ont été publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

(b) Comptabilisation des produits

La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des produits.
Subvention de la Province de l'Ontario.

La Société est financée par la Province de l'Ontario. Les subventions de fonctionnement sont enregistrées en tant que produits durant la période visée. Les subventions qui ont été approuvées, mais n'ont pas été reçues à la fin d'une période comptable sont constatées. Lorsqu'une partie de la subvention concerne une période future, elle est reportée et comptabilisée dans la période ultérieure où l'activité subventionnée a lieu.

Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés dans la période durant laquelle ils sont gagnés.

(c) Recours aux estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des dépenses déclarés pour la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction.

(d) Instruments financiers

Sauf indication contraire, la direction estime que la Société n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, de devise, de liquidité ou de crédit liés à ses instruments financiers. Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés comme suit :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.
- Les comptes débiteurs sont présentés au coût après amortissement.
- Les comptes fournisseurs et les charges à payer sont présentés au coût.

3. Programme de financement au moyen de subventions pour le déploiement des technologies à faibles émissions

Au cours de sa première année d'exploitation, la Société s'est efforcée d'atteindre ses objectifs en concluant avec diverses entités des accords de subvention pour la mise en œuvre des programmes de déploiement de technologies commerciales permettant de réduire les émissions de GES provenant des bâtiments ou de la production de biens. La Société a versé les montants suivants avant le 31 mars 2018, conformément aux modalités des accords respectifs.

Programme	Bénéficiaire(s)	2018 (en milliers de dollars)
Résidentiel		
Programmes résidentiels : installations soutien et rabais	Société indépendante de gestion du réseau d'électricité	32 594
Logement social	Société des services de logement	10 000
Systèmes de chauffage au bois modernes	Economic Development Corporation of Wawa, The Corporation of the Municipality of Sioux Lookout, Wikwemikong Development Commission, Nishnawbe Aski Nation Corporate Services	2 973
		45 567
Entreprises		
Agriculture sous conditions ambiantes régulées	Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario	3 000
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	Centres d'excellence de l'Ontario	2 000
Industries	Centres d'excellence de l'Ontario	30 365
Soutien des petites et moyennes entreprises	Centres d'excellence de l'Ontario	15 000
		50 365
		95 932

4. Dépenses liées au conseil et au comité

Les membres du conseil d'administration et du comité sont rétribués pour participer aux réunions du conseil d'administration et du comité et leurs frais de déplacement sont remboursés. Ces coûts ont été engagés par la Province pour le compte de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018. Ils ne sont pas inclus dans les états financiers de la Société.

5. Opérations avec apparentés

La Province finance la Société, et celle-ci dépend de la Province pour exécuter et mener à bien ses programmes. Avant que la Société n'acquière son indépendance opérationnelle vis-à-vis du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs à la mi-mars 2018, tous les frais administratifs et les services d'approvisionnement, comme les services offerts par des tiers (gestion du site Web, gestion du centre d'appels, conception des programmes, communications et marketing), étaient engagés par la Province. Ces coûts, qui s'élèvent à environ 9,8 millions de dollars, ne sont pas constatés dans les états financiers de la Société.

La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) est une partie apparentée de la Société, puisque toutes deux sont contrôlées par la Province. Les versements par la Société à la SIERE pour l'exercice 2018 (voir note 3) sont d'environ 32,6 millions de dollars.

6. Événements ultérieurs

La Société doit actuellement compter sur le financement du gouvernement provincial ou fédéral pour exécuter et mener à bien ses programmes. Sa source de financement principale est le Compte de réduction des gaz à effet de serre de la Province, qui perçoit des revenus en participant au Programme de plafonnement et d'échange.

Le 8 mai 2018, la Province a conclu un accord de financement de 419 970 000 \$ avec le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de programmes conçus pour respecter les engagements pris par l'Ontario en vertu de l'entente Canada-Ontario relative au Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone. Environ 49 % de ces fonds sont liés à du financement potentiel pour la Société.

Le 3 juillet 2018, la Province a déposé le projet de Règlement de l'Ontario 386/18, Interdiction d'effectuer des opérations relatives aux quotas d'émission et aux crédits pris en vertu de la *Loi de 2016 sur l'atténuation du changement climatique et une économie sobre en carbone*, mettant ainsi fin au Programme de plafonnement et d'échange dans le cadre duquel la Société et ces initiatives sont financées. Avec l'annulation du programme de plafonnement et d'échange, l'accès de la Société au financement du gouvernement fédéral mentionné précédemment est incertain.

Le 10 juillet 2018, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a ordonné à la Société de procéder à la clôture progressive et ordonnée de ses programmes et de préparer un plan à cette fin, incluant la clôture progressive des programmes de subvention au déploiement des technologies à faibles émissions de carbone.